

Table des matières

Bulletin PV Cultures maraîchères	1
----------------------------------	---

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1: Il faut s'attendre à une recrudescence d'attaques de limaces (*Arion* spp., *Deroceras* spp.) le long des bords des champs et des bandes fleuries (photo: Michael Gugger, Station d'essais Cultures maraîchères à Ins, Agroscope).



Photo 2: On observe une augmentation des pontes de la mouche blanche du chou (*Aleyrodes proletella*) dans les cultures âgées de choux frisés. Il faudra enfouir les résidus des cultures récoltées dès que les conditions météorologiques le permettront (photo: Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins).



Photos 3 + 4: Chenilles grises à jaune-vert de la tordeuse de la laitue (*Cnephasia* spp.), reconnaissables à leur écusson foncé juste à l'arrière de la capsule céphalique et à leurs tubérosités noires sur le dos. On trouve actuellement ces chenilles en cultures de brassicacées, de salades ou de poireaux. Elles se distinguent par leur manière typique de tisser un cocon en repliant le limbe des feuilles (photos: Agroscope).



Photo 5: Chenille de la teigne du poireau (*Acrolepiopsis assectella*). À la différence de la chenille de la tordeuse de la laitue, elle n'a pas d'écusson post-céphalique (photo: Agroscope).



Photo 6: Surveillez maintenant les attaques de thrips (*Thrips tabaci*) sur les oignons hivernés. On observe déjà par endroits d'importantes populations de ces ravageurs (photo: Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins).



Photo 7: Sur ciboulette, alignement de cicatrices en forme de cœur, résultant des piqûres de nutrition des femelles de la mouche mineuse du poireau (*Napomyza gymnostoma*) (photo: Agroscope). Le premier vol se poursuit et l'on observe désormais régulièrement ces symptômes dans les régions où les attaques sont habituelles.



Photo 8: Différences entre les piqûres de nutrition de la mouche mineuse du poireau à gauche, et celles du charançon de l'oignon à droite (photo: Agroscope). Vous trouverez un schéma diagnostic dans la fiche technique «Die Lauchminierfliege» (« La mouche mineuse du poireau », en allemand) à la page 2.



Photo 9: Dégâts de nutrition récents du charançon de l'oignon (*Ceutorhynchus suturalis*) (photo: Agroscope). Ce ravageur d'importance secondaire est fréquent en Suisse, mais ses dégâts demeurent généralement épisodiques.



Photo 10: Lors du contrôle des cultures de lundi, on a découvert les premiers pucerons du saule (*Cavariella aegopodii*) sur des jeunes plantes aromatiques cultivées en plein champ. En conséquence, dans les régions menacées par le Carrot red leaf virus (CtRLV), il faut surveiller la présence de pucerons dans les cultures de carottes (photo: Agroscope).

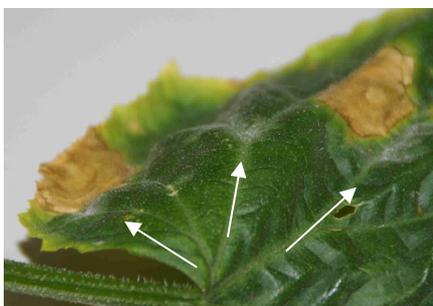


Photo 11: Dans les cultures de concombres, recherchez dès maintenant l'apparition des premiers dépôts pulvérulents blancs à grisâtres de l'oïdium (*Erysiphe cichoracearum*, *Sphaerotheca fuliginea*) (photo: Agroscope) et faites un traitement si nécessaire.



Photo 12: Les conditions atmosphériques humides peuvent favoriser, sur les variétés de tomates sensibles (également sous abris), l'attaque de la cladosporiose (*Cladosporium fulvum*). Un duvet de sporanges velouté blanc brunâtre se développe alors à la face inférieure des feuilles (photo: Agroscope).



Photo 13: Ponte de la mouche du chou sur le collet d'un plant de chou (photo: Agroscope).

Situation actuelle des mouches des cultures maraîchères

Concernant la **mouche de la carotte** (*Psila rosae*), on n'observe encore aucun vol, ou éventuellement un vol de très faible intensité, dans de nombreuses régions. Ce n'est que dans certaines zones précoces de Suisse orientale, que des captures dépassant le seuil de tolérance sont signalées.

En revanche, l'activité de vol de la **mouche des semis** (*Delia platura*) et de la **mouche granivore du haricot** (*D. florilega*) est en nette augmentation dans différentes régions de culture. On signale également une augmentation des pontes de la **mouche du chou** (*Delia radicum*). Les conditions météorologiques fraîches et les précipitations régulières de ce printemps devraient favoriser fortement le développement de ces trois espèces de mouches du genre *Delia*. En conséquence, il est urgent de prendre des mesures de protection dans les régions menacées.

Mouche du chou: Dans les zones sujettes aux attaques, il convient de protéger les plantons des divers choux, avant leur plantation, par un traitement à base de spinosade (divers produits). Les cultures sont considérées comme étant protégées des attaques aussi longtemps qu'elles sont recouvertes de voiles thermiques. Si l'on décide de poser des filets anti-insectes après le retrait de ces protections thermiques, il convient de tenir compte des aspects suivants:

- Les cultures ou les surfaces à couvrir ne doivent pas avoir été l'objet d'attaques précédentes de mouches du chou, car celles-ci pourraient alors se multiplier sous les filets de protection, faisant office de «cages d'élevage».
- Les filets doivent être posés sitôt la plantation effectuée, et replacés immédiatement après chaque opération culturale requérant leur retrait momentané.
- Sous ces filets de protection les températures sont plus élevées et l'évapotranspiration est plus réduite qu'en plein air. Il en résulte une stimulation de la croissance des plantes, mais également une augmentation des risques de développement de maladies cryptogamiques.
- L'emploi d'une couverture absolument intacte, et avec des bordures bien closes, évite la probabilité que des mouches n'y pénètrent depuis l'extérieur.



Photo 14: Premier symptôme de l'anthracnose, ou maladie des taches annulaires, qui saute aux yeux: les limbes foliaires de la manchette des salades sont criblés de trous (photo: Agroscope).



Photo 15: En regardant de plus près, on constate que les dégâts ont déjà gagné les plus jeunes feuilles. Les taches annulaires les plus récentes étaient nimbées d'une teinte beige (photo: Agroscope).



Photo 16: Papillons de la teigne du poireau sur le papier englué d'un piège à phéromone (photo: Agroscope).

Anthracnose (maladie des taches annulaires) sur salades

Lundi, lors du contrôle d'une culture de laitue ayant été couverte de voiles sur une longue durée, on a constaté chez divers types de salades que le limbe des feuilles externes était criblé de trous irrégulièrement répartis. Un examen au laboratoire binoculaire a révélé la présence d'anthracnose (*Microdochium panattonianum* (*Marssonina panattoniana*)). Grâce à ses microsclérotés, ce champignon est capable de survivre jusqu'à 4 ans dans le sol. Ses dégâts peuvent se manifester lorsque les conditions lui sont favorables, à savoir lors de périodes pluvieuses et tempérées.

Est autorisé pour lutter contre la maladie des taches annulaires sur salades pommées : difénoconazole (divers produits) avec un délai d'attente de trois semaines.

Recrudescence du premier vol de la teigne du poireau

À certains endroits, les captures de teignes du poireau (*Acrolepiopsis assectella*) ont de nouveau augmenté en nombre au cours de la semaine dernière.

Dans les régions menacées, il faut récolter les séries hivernées de poireaux le plus rapidement possible et enfouir les résidus des récoltes, si cela n'a pas encore été réalisé. Les cultures de plein champ ne sont pas menacées tant qu'elles sont protégées par les couvertures de non-tissés. Protégez les jeunes plantons avec des filets.

Sont autorisés contre ce ravageur dans les cultures de **poireaux**, avec un délai d'attente d'une semaine: spinosad (Audiencz, BIOHOP AudiENZ, Elvis) ou *Bacillus thuringiensis aizawai* (XenTari WG, Agree WP). Les cultures de **poireau, ail et oignon** peuvent être protégées contre la teigne du poireau par un traitement avec le Dipel DF (*Bacillus thuringiensis var. kurstaki*, délai d'attente 3 jours). Pour les traitements à base de *Bacillus thuringiensis*, intervenir environ 7 jours après le pic de vol, afin d'atteindre le maximum de jeunes chenilles à l'éclosion. Pour ces produits à base de *B.t.*, on obtiendra une efficacité optimale par des températures d'au moins 12-15°C. Un traitement aux pyréthrinoïdes est possible avec un délai d'attente de deux semaines sur poireaux, ail et oignons (attention aux PER: autorisation spéciale).

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATAphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html>

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Christof Gubler & Luc Mino Guyer, Strickhof, Winterthur (ZH) Gaëtan Jaccard, Léa Bonnin, Vincent Doimo & Julie Ristord, OTM, Morges (VD) Michael Gugger, Responsable de la Station d'essais Cultures maraîchères à Ins, Agroscope Martin Keller, Tamara Kóke & Esther Mulser, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins (BE) Vivienne Oggier, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Jan Siegenthaler, Liebegg, Gränichen (AG) Philipp Trautzi, Arenenberg, Salenstein (TG) Matthias Lutz (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) et Anja Vieweger (FiBL)
Photos :	photo 1: M. Gugger, Station d'essais Cultures maraîchères à Ins (Agroscope); photos 2, 6: L. Müller, Inforama Seeland, Ins; photo 3: J. Rüegg (Agroscope); photos 4-5, 7, 13: R. Total (Agroscope); photo 8: H.U. Höpli (Agroscope); photos 9, 16: U. Remund (Agroscope); photos: 10-12, 14-15: C. Sauer (Agroscope)
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil, www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope, cornelia.sauer@agroscope.admin.ch

Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.